

Cher comité, Chers amis,

Le 30 janvier dernier, en une fraîche fin d'après-midi, début de soirée, nous nous sommes réunis, Sandra Roh, Annick Greutert et moi-même pour cet exercice fastidieux qu'est la vérification des comptes.

Si Annick excelle dans cette tâche depuis l'origine de la société, Sandra et moi sommes beaucoup plus novices et maîtrisons beaucoup moins bien la mécanique de l'exercice. Tout d'abord, Annick nous a confirmé que l'exercice était excellent et que dans ces chiffres, se trouvaient les réserves faites par l'ABC et le Chœur-mixte afin d'acheter du matériel commun pour les deux sociétés.

Nous en avons profité pour vérifier l'exactitude de la caisse et avons pointé quelques pièces comptables. Après ses contrôles sans faille, nous remercions Annick pour l'exactitude de ses écritures comptables et invitons le comité et l'assemblée à accepter par acclamation les comptes présentés.

Pendant que j'ai le crachoir ouvert, j'en profite pour remercier chaleureusement Annick pour son assiduité, sa résilience et sa fidélité, qui sont des termes choisis pour résumer les 21 années qu'elle a passé à ce poste. Nous nous réjouissons qu'elle puisse se libérer de cette fonction, même si elle reste encore 1 année au comité pour transmettre sa joie de vivre, sa bonne humeur et son savoir-faire.

Bussy-Chardonney, le 26 février 2025



Sandra Roh



Corinne Perret